



Communiqué
Pour diffusion immédiate

**VICTOIRE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :
LA RESTAURATION DU PARC À RÉSIDUS MINIER ABANDONNÉ ALDERMAC
DÉBUTERA AU PRINTEMPS PROCHAIN !**

Rouyn-Noranda, le 24 septembre 2007 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue est très heureux d'apprendre que le gouvernement du Québec amorcera les travaux de restauration du parc à résidus miniers abandonné Aldermac. En effet, dans une lettre adressée à M^{me} Châteauvert, présidente du CREAT, le ministre Claude Béchard mentionne que les plans et devis pour la restauration d'Aldermac sont pratiquement complétés et que les travaux, dont les coûts sont estimés à 14 millions de dollars, devraient débuter au printemps 2008.

Cette annonce constitue une grande victoire environnementale pour l'Abitibi-Témiscamingue et le CREAT remercie ses membres ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la *Campagne pour la restauration du parc à résidus miniers abandonné Aldermac*. Grâce à leur participation, plus de 3000 cartes postales ont été signées et acheminées au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue et au ministre des Ressources naturelles et de la Faune. Le CREAT tient également à remercier et à souligner l'engagement environnemental de M^{me} Véronique Doucet, artiste multidisciplinaire, qui a initié la *Campagne pour la restauration du parc à résidus miniers abandonné Aldermac* poursuivie par le CREAT depuis l'automne 2005.

Rappelons que la mine Aldermac a été exploitée entre 1932 et 1943. On y a extrait du cuivre, de l'argent, du zinc et de l'or et on a laissé là ce dont on ne voulait pas, c'est-à-dire 1,5 million de tonnes de résidus miniers générateurs de drainage minier acide. Ces résidus miniers, qui couvrent une superficie de plus de 76 hectares, réagissent avec l'eau de pluie et l'oxygène de l'air pour former de l'acide sulfurique. L'acide sulfurique ainsi produit s'écoule tranquillement dans la rivière et le lac Arnoux, qui lui, se déverse dans le lac Dasserat. Le but des travaux de restauration est d'empêcher la réaction chimique entre les résidus miniers et l'air et entre les résidus et l'eau.

La restauration d'Aldermac est d'autant plus importante qu'une étude récente a démontré que la biodiversité du lac Dasserat est affectée par le drainage minier acide du parc à résidus miniers abandonné Aldermac. Les résultats de cette étude, menée par une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal et du Centre Eau, Terre et Environnement de l'Université du Québec à Québec (INRS-ETE), ont été présentés à la population régionale lors d'une soirée organisée par le CREAT en novembre 2006.

Le CREAT est un organisme de concertation dont la mission est de protéger l'environnement et de faire la promotion du développement durable.

- 30 -

Source : Maribelle Provost, directrice générale, CREAT, 819 762-5770, www.creat08.ca
Véronique Doucet, artiste multidisciplinaire, 819 768-3335, 819 279-5742